

Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de Santé (ARS-LR) ont signé le 8 mars dernier un **Contrat Local de Santé**. En effet, la mise en œuvre d'un tel outil constituait un prolongement adapté au Projet « santé » de territoire initié par le Pays dès 2003.

Ce contrat prévoit pour trois ans un plan d'actions selon les priorités suivantes :

- **La Permanence des Soins et l'Aide Médicale Urgente** (voir rubrique « Focus ») ;
- **La santé mentale des jeunes,**
- **La santé publique,** avec quatre thématiques prioritaires : les addictions, la nutrition, l'accès aux droits et aux soins, la santé en lien avec l'environnement.

Ce contrat est aussi une chance formidable pour notre territoire pour conserver ou renforcer une action de santé à l'échelle du Cœur d'Hérault. Par ce bulletin de liaison et d'informations nous tenterons de rendre compte régulièrement de cette action. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Docteur Guy LASSALVY,
Président de la Commission « Santé » du Pays Cœur d'Hérault

EN PREMICES :

Qu'est-ce qu'un projet santé de territoire ?

Un diagnostic s'intéressant
à la situation du territoire (démographie...)
à ses besoins (état de santé, précarité...)
à ses ressources (démographie médicale...)



Des enjeux et des objectifs
visant à améliorer le diagnostic



Des actions
permettant de réaliser les objectifs.

Qu'est-ce qu'un Contrat Local de Santé ?

Le Contrat Local de Santé, ou CLS, est un dispositif mis en place par **la loi HPST** (Hôpital Patients Santé et Territoire) de 2009 et conclu entre l'Agence Régionale de Santé et chaque territoire pour une durée de **trois ans**.

Il vise à favoriser la **coordination** et la **cohérence** des actions en matière de santé dans une démarche **partagée** avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine.

Il repose sur le **croisement** entre le projet local de santé défini par le territoire ainsi que sur les orientations régionales et nationales soutenues par l'Agence Régionale de Santé.

FOCUS !

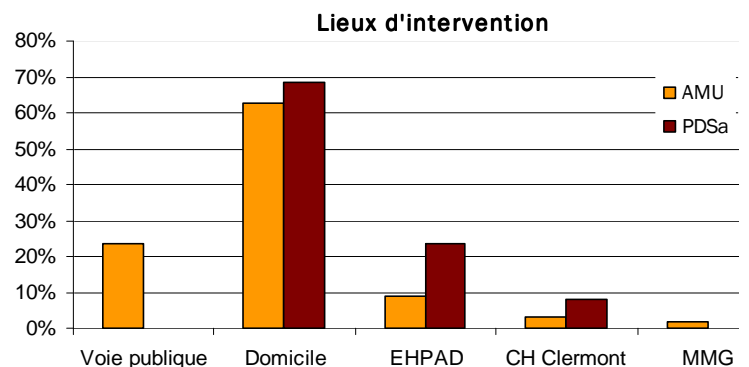
Permanence des Soins et Aide Médicale Urgente : l'Unité Mobile, une expérimentation qui fonctionne !

Depuis le 15 mars 2013, cette unité, composée d'un médecin, d'un sapeur-pompier et d'un véhicule équipé, assure tous les jours 24 heures sur 24 (sauf le lundi) les missions suivantes :

- **Aide Médicale Urgente (AMU)** (accidents de la route, AVC...)
- **Permanence des Soins Ambulatoire (PDSa)** (visites dans les EHPAD, certificats de décès...)

Prévu comme l'un des objectifs du Contrat local de santé, ce service est une première en France sous cette forme. Et en moins d'un an, le bilan réalisé par l'Association des Médecins Correspondants SAMU 34, est déjà positif (au 30/10/2013) :

- **430** sorties AMU,
- **110** sorties PDSa,
- Un délai d'intervention moyen de **17 minutes**,
- Une moyenne de **3.65 sorties par jour** (moyenne nationale : 3 sorties/j).



Pour conclure

Une action expérimentale jusqu'en 2014...et une **pérennisation** à prévoir à partir de 2015 !
Un geste essentiel à rappeler : en cas d'urgence médicale, n'oubliez pas : **Appeler le 15 !**

NOUVELLES du Contrat Local de Santé...

Santé mentale des jeunes

Objectif : Améliorer la prévention, le dépistage et l'offre de prise en charge pédopsychiatrique des 0-20 ans.

Avancement 2013 :

- Création d'un pôle pédopsychiatrique en cours sur Gignac,
- Soutien à l'Espace Santé Jeunes du Cœur d'Hérault (Mission Locale Jeunes).

Nutrition

Objectif : Lutter contre l'obésité/le surpoids de l'enfant.

Avancement 2013 : Un état des lieux et des plans d'actions en cours d'élaboration :

- Soutien à l'allaitement (élaboration d'une plaquette et recueil des besoins en formation),
- Activité physique (diffusion de documents d'information, échanges autour du projet « Grand Défi Vivez Bougez » de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale...etc),
- Dépistage-prise en charge du surpoids et de l'obésité (diagnostic à mener en lien avec le CHRU),
- Alimentation (groupe de travail à venir).

Addictions

Objectif : Développer l'offre de prise en charge des addictions sur le territoire, avec la création d'une antenne de CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Avancement 2013 : La mise en place d'une équipe pluridisciplinaire en addictologie sur les centres hospitaliers de Clermont l'Hérault et Lodève :

- Une infirmière,
- Un éducateur spécialisé,
- Une psychologue,
- Un médecin addictologue.

Plus d'informations au 04 99 77 10 77 (ANPAA 34).

Accès aux droits et aux soins

Objectif : Renforcer l'accessibilité de la population au droit commun en santé (couverture maladie, complémentaire santé, médecin traitant...).

Avancement 2013 : Des réflexions en cours au sein d'un groupe de travail sur un plan d'actions à mettre en œuvre (formation des professionnels, information du public...etc).

Santé-environnement

Objectif : Lutter contre l'habitat indigne / Etudier les risques liés aux pesticides.

Avancement 2013 : Des pistes d'actions à préciser (formation / sensibilisation, étude des pratiques...)

VOTRE CONTRIBUTION est essentielle !

- **Soutien à l'allaitement :** Diffusion du questionnaire de recueil des besoins en formation *jusqu'au 31 octobre 2013*,
- **Education à la santé en milieu scolaire :** Diffusion du questionnaire *jusqu'au 18 novembre 2013* (étude menée par l'Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire dans le cadre du contrat local de santé).
- **Addictologie :** Diffusion du questionnaire sur les besoins (prise en charge du public, dynamique de réseau, formations...) *du 18 novembre au 15 décembre 2013*.

Merci pour vos retours ! Les résultats des différentes études feront l'objet d'une restitution auprès des acteurs du territoire en 2014.

L'IMAGE DU MOIS

*Journée régionale d'échanges de l'ANPAA à Gignac le 21 novembre 2013 consacrée à l'éducation thérapeutique du patient
Présentation du Contrat Local de Santé par Monsieur Lassalvy, président de la Commission Santé du Pays Cœur d'Hérault*



Directeur de la publication : *Président du Pays Cœur d'Hérault*

Rédacteur en chef : *Thierry Lanieste, Directeur du Pays Cœur d'Hérault*

Rédaction / Contact : *Lauriane Cotel, chargée de mission santé, 06 71 62 76 35, lauriane.cotel@coeur-herault.fr
SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, 18 avenue Raymond Lacombe, 34800 Clermont l'Hérault*